

Direction des Affaires générales
Décision n°2024-005

**LE PRÉSIDENT
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CAMPUS CONDORCET**

Vu les articles L345.1 à L345.7 du code de la recherche, créés par l'article 17 de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les articles D345.1 à D345.17 du code de la recherche créés dans le chapitre V du Titre IV du Livre III du décret n°2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche,

Vu les articles R. 2185-1 (marchés publics classiques) et R. 2385-1 (marchés publics de défense ou de sécurité) du code de la commande publique autorisant l'acheteur, à tout moment de la procédure, à abandonner la procédure d'attribution d'un marché public en la déclarant sans suite.

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres du marché 2024238ACCFAC9 ayant pour objet Prestations d'accueil bâtiminaire et de services factotums sur le site du Campus Condorcet lancée le 29 mars 2024

Considérant que les documents de la consultation mis à disposition des candidats doivent faire l'objet de modifications pour corriger des erreurs matérielles et apporter les précisions nécessaires à la bonne compréhension des besoins objet du présent marché

Considérant que plusieurs candidats ont présenté des offres sur la base de documents erronés suite à l'apport de modifications successives du dossier de consultation en cours de procédure

Considérant que l'analyse des offres ne peut être menée à bien dans ces conditions,

DECIDE

Article 1 :

De déclarer sans suite la procédure 2024238ACCFAC9 pour motif d'intérêt général.

Article 2 :

De relancer immédiatement une nouvelle procédure sous le numéro 2024242ACCFAC9.

Fait à Aubervilliers, le 28/05/2024



Pierre-Paul Zalio
Président de l'EP Campus Condorcet
Affichée et publiée le 28/05/2024 et exécutoire le 28/05/2024

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord